

Pièce à joindre :

- Certificat médical fourni au dos de cette feuille, daté de moins de 6 mois pour tout nouveau licencié, ou pour tout changement vers une licence compétition : catégorie éveil athlétique à vétéran (hors loisirs, marche nordique et encadrement), ou Questionnaire de Santé renseigné pour les renouvellements de licence.
- Photocopie de la carte d'identité
- 1 chèque du montant de la cotisation à l'ordre de : J3 Sports Amilly Athlétisme (coupons PASS'LOISIRS, tickets sports et chèques vacances acceptés)
- Pour les licenciés compétition, 1 chèque de caution de 20€ pour le prêt du maillot de club (chèque encaissé en fin de saison si le maillot n'est pas restitué)

Rappel des catégories et licences 2020/2021

(Avec la répartition entre ce que le club reverse à la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) et ce qui revient au Club.)

Baby Athlé	BA	2015 - 2016 - 2017	Baby Athlé - 85€ <i>(64€ FFA – 21€ Club)</i>
Eveil Athlétique	EA	2012 - 2013 - 2014	Découverte - 120€ <i>(64€ FFA – 56€ Club)</i>
Poussin	PO	2010 - 2011	
Benjamin	BE	2008 - 2009	Compétition - 130€ <i>(64€ FFA – 66€ Club)</i>
Minime	MI	2006 - 2007	
Cadet	CA	2004 - 2005	Compétition - 130€ <i>(64€ FFA – 66€ Club)</i>
Junior	JU	2002 - 2003	
Espoir	ES	1999 - 2000 - 2001	
Sénior	SE	1982 à 1998	
Vétéran	VE	1981 et avant	Loisirs/Marche nordique/Running - 90€ <i>(43€ FFA – 47€ Club)</i>
Sport santé sur ordonnance avec l'AME : 43€ (43€ FFA – 0€ Club) (Plus d'information CENTRE MEDICO-SPORTIF DE L'AME Centre Commercial de la Chaussée 1 ^{er} étage à MONTARGIS tél : 0649252278)			



**J3 SPORTS AMILLY
ATHLETISME
CROSS COUNTRY**

**FICHE DE RENSEIGNEMENT
Saison 2020/2021**

NOM :

Prénom :

RENOUVELLEMENT : n° licence :

(Ne renseigner que les changements)

Date de naissance : / / Lieu de naissance :

Adresse complète :

N° de téléphone fixe :

N° de portable de l'athlète (**OBLIGATOIRE**) :

Autres numéros de portable (**OBLIGATOIRE**) :

Adresse Email (**OBLIGATOIRE**) :

Nationalité :

Pour les étrangers, date d'expiration carte de séjour en France : / /

Licence : Compétition ≥ Benjamin (130€)

Découverte (120€)

Marche Nordique (90€)

Running (90€)

Encadrement

Baby Athlé (85€)

Loisirs (90€)

Sport Santé sur ordonnance (43€)

Attestation de paiement : OUI NON

A Le / /

Signature :

CERTIFICAT MEDICAL

pris en application des articles L. 231-2 et L 231-3 du Code du Sport

(Licences Athlé Compétition, Athlé Découverte, Athlé Running, Sport Santé sur Ordonnance)

Je soussigné Docteur
Demeurant à :
Certifie avoir examiné ce jour : M / Mlle / Mme :
Né(e) le : / / Demeurant à :

Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition.

Je l'informe de l'obligation de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) une déclaration d'usage ou une demande d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle antidopage.

Fait à le



Cachet du Médecin et signature Médecin

Article 2.1.2 des Règlements généraux de la Fédération Française d'Athlétisme :

Les personnes qui demandent une Carte d'adhérent, à l'exclusion des Non-pratiquants (Licence Athlé Encadrement), doivent produire :

- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en Compétition pour les Licences Athlé Compétition, Athlé Découverte et Athlé Running ainsi que pour le titre de participation Pass' running ;
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme pour la Licence Athlé Santé.

Ce certificat médical, établi par un médecin de leur choix, doit être délivré suivant la réglementation en vigueur et être daté de moins de trois mois au moment de la demande de création ou de renouvellement de la Carte d'Adhérent.

AUTORISATION PARENTALE

pour les mineurs seulement

Je soussigné, Monsieur, Madame autorise mon fils, ma fille à pratiquer l'athlétisme et le cross-country et à participer aux compétitions organisées par le club ou par d'autres clubs.

En cas d'accident, j'autorise les responsables à prendre toutes initiatives nécessaires.

En cas d'extrême urgence, diriger mon enfant vers l'hôpital le plus proche.

Adresse et téléphone de la personne à prévenir :

.....
.....

Nous demandons aux parents de **s'assurer** de la présence d'un responsable avant de déposer leur enfant sur le lieu d'entraînement.

- S'assurer qu'il ne soit pas trop tôt sur le lieu de la séance, au maximum 10 minutes avant, et ne quitte pas trop tard celle-ci, 10 minutes maximum.
- En tout état de cause, l'enfant, en dehors des heures de séances, n'est plus sous la responsabilité des éducateurs et ceux-ci lors d'un retard important non prévu se verront dans l'obligation de prévenir la gendarmerie, comme la réglementation le préconise.

Je n'autorise pas les photos dans la presse : ou sur internet :

Je n'autorise pas la réception des convocations aux compétitions par SMS

Prélèvement sanguin pour les athlètes mineurs :

Conformément à l'article R.232-45 du Code du sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, je, soussigné, , en ma qualité de (père, mère, représentant légal) de l'enfant autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement de sang.

A Le / /

Signature :